

Identification des besoins d'accompagnement



L'usage des technologies numériques est devenu incontournable pour le développement de l'agriculture. Son appropriation par les agriculteurs est donc essentielle pour l'adaptation des exploitations aux nouveaux contextes économiques, sociétaux, environnementaux et réglementaires mais également pour l'optimisation de leurs pratiques culturales et la valorisation de leurs productions.

La Chambre d'agriculture du Gers souhaite rendre le numérique accessible à tous les agriculteurs et agricultrices en vous proposant ce nouveau service. Il est assuré par une conseillère numérique qui va vous accompagner vers un usage autonome des outils numériques du quotidien et des applications numériques directement liées à l'agriculture.

Ce nouveau service GRATUIT vous est proposé dans le cadre du programme France RELANCE.

Indiquez-nous vos besoins dans le coupon ci-dessous.

- Utiliser et gérer une boîte mail, envoyer des photos et documents
- Maîtriser les bases de l'ordinateur et / ou du smartphone,
- Utiliser Internet en sécurité pour vos démarches, recherches, transactions (MSA, SIA, le Bon Coin ...)
- Découvrir et utiliser les sites et logiciels professionnels (Telepac, MesParcelles, Synel, BD avicole ...)
- Accompagner vos enfants (scolarité, réseaux sociaux, sécurité ...)
- Autres besoins

Indiquer vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :



Chambre d'agriculture du Gers
Laëticia Lagarde Conseillère numérique

© 05 62 61 77 18 ou 06 10 79 92 72 - Email : laetitia.lagarde@gers.chambagri.fr

